

LAURIER INDIGNE DE NOS GRANDS CHEFS CANADIENS

(Le "Canadien", lundi, 20 octobre 1877)

L'autre jour, le "Journal d'Arthabaska," voulant faire prestige au bénéfice de M. Laurier, LE REPRESENTAIT COMME LE SUCCESSEUR ou le représentant DE LA POLITIQUE DES CARTIER, des LAFONTAINE et des autres notabilités du parti conservateur du Bas-Canada. Le PROPOS était AU MOINS DERISOIRE. POUR MERITER L'HONNEUR D'ETRE COMPARE A DE TELS HOMMES, IL FAUDRAIT AVOIR QUELQUE PEU DE LEUR PATRIOTISME; IL FAUDRAIT NON PAS AVANT TOUT NE SONGER QU'A SOI, MAIS DEFENDRE AU BESOIN, dans l'arène parlementaire et dans les conseils du cabinet, LES INTERETS DE LA PROVINCE QUE L'ON AFFECTE DE REPRESENTER, MAIS QUE L'ON NE REPRESENTE QUE DE NOM. C'est ce que l'on ne fait pas. Les Larontaine et les Cartier n'ont jamais abandonné le sort du Bas-Canada à l'hostilité non plus qu'à la courtoisie de ses ennemis, ils ont su au contraire, par de sages compromis et grâce à un système prudent de conciliation, assurer à la province l'égalité politique et la jouissance entière de ses droits. Et vous, messieurs LAURIER et Lafamme, COMMENT SERIEZ-VOUS LES CONTINUATEURS DE L'OEUVRE DE CES PATRIOTES recommandables, APRES AVOIR SI HONTEUSEMENT FORFAIT A LEURS PRINCIPES? COMMENT OSEZ-VOUS VOUS DIRE LES GARDIENS OU LES PROTECTEURS DE QUELQUE CHOSE A OTTAWA, LORSQUE SANS INFLUENCE COMME SANS MOYENS, N'AYANT D'AUTRES CONTROLES QUE CE-LUI DE VOTRE SALAIRE, VOUS NE

FAITES QUE VOUS APLATIR DEVANT CEUX QUI SONT AUJOURD'HUI VOS MAITRES ET DONT VOUS N'ETES A BIEN DIRE QUE DES VALETS.

J. ISRAEL TARTE.

LAURIER INACCEPTABLE COMME CANADIEN-FRANCAIS

(Canadien, 9 novembre 1877)

M. LAURIER DEMANDE QU'ON L'ELISE PARCE QU'IL EST CANADIEN-FRANCAIS. C'EST DEPLACER LA QUESTION D'UNE MANIERE ETRANGE. LES CITOYENS DE QUEBEC SONT TROP INTELLIGENTS POUR ETRE EXPLOITES PAR DES APPELS DE CETTE NATURE.

J. ISRAEL TARTE.

LAURIER TRAITE A SES PROMESSES

(Le "Canadien", 11 septembre 1878)

"M. LAURIER N'A TENU AUCUNE DES PROMESSES QU'IL A FAITES ET REFUSE AUJOURD'HUI DE PRENDRE AUCUN ENGAGEMENT. LES ELECTEURS SONT-ILS DETERMINES A ELIRE UN HOMME QUI SE MOQUE D'EUX, QUI SE CROYANT AUDESSUS DE L'OPINION PUBLIQUE, NE SONGE QU'A SES INTERETS ET A CEUX DE QUELQUES-UNS DE SES FAVORIS?"

LAURIER INDIGNE DE LA CONFIANCE DE L'ELECTORAT

(Le "Canadien", 24 novembre 1877.)

"M. Laurier a-t-il droit à la confiance des citoyens de Québec-Est parce qu'il a SUIVI LE FAMEUX PROGRAM-